Procès-Verbal du Conseil Municipal du 03/12/2020

Présents : Lydia PALAZZI-VALLIER, Gérard DALMASSO, Marc ROCHAS, Christophe VALLIER (arrivée à 19h55), Yann APPERE, Luc BENOIST, Guillaume BARDE, Anne DEPREZ, Catherine DUSSART

Absents : Frédérique PUISSAT, Walter SIMONE

Pouvoirs : Frédérique PUISSAT à Lydia PALAZZI-VALLIER et Walter SIMONE à Luc BENOIST

Secrétaire : Luc BENOIST

Séance ouverte à 19H40, sous la présidence de Lydia PALAZZI-VALLIER, Maire

1) **Approbation du procès-verbal** du Conseil Municipal du 05/11/2020 **Vote : Unanimité**

19h55 Arrivée de Christophe VALLIER

2) **Centre de Gestion : Renouvellement assurance sociale du personnel avec participation employeur**. **Vote : Unanimité**
La commune est déjà adhérente à ce jour, mais les contrats sont à renouveler avant le 1er janvier 2021, et le seront pour une durée de 6 ans. L'agent est libre d'adhérer ou non, cette adhésion lui permet une garantie de maintien de salaire en cas d'arrêt maladie de plus de 90 jours elle comprend également une proposition de mutuelle. La part de l'employeur est de 10€/agent quelle que soit l'option choisie par l'agent.

3) **Reclassement Nicolas MARTIN.** **Vote : Unanimité**
Passage au grade d'adjoint technique de 1ère classe par ancienneté

4) **Communauté de Communes - Rajout de trois commissions :** **Vote : Unanimité**
CLECT : Titulaire : Yann APPERE _ Suppléant : Gérard DALMASSO
Développement durable : Titulaire : Anne DEPREZ _ Suppléant : Catherine DUSSART
GEMAPI : Titulaire : Luc BENOIST_ Suppléant : Marc ROCHAS

5) **Droit de passage Patrice PALAZZI VALLIER :**
La convention de M. Patrice PALAZZI VALLIER, pour l'occupation de ses terrains par la station de ski, est arrivée à expiration. Malgré la fermeture de la station, il convient de la renouveler car les pistes de ski qui ne peuvent être exploitées par l'agriculteur.

6) **Modification des statuts du SIES** : **Vote : Unanimité**
Selon l'article L.52-7 du CGCT, seuls les membres du conseil municipal peuvent désormais siéger au Syndicat, les parents pourront toujours assister aux réunions mais n'auront un droit de vote.

7) **Tempête Alex** : **Vote : 2 abstentions**
Après la tempête Alex qui a dévasté plusieurs secteurs des Alpes-Maritimes l'Association des maires de l'Isère lance un appel aux dons pour soutenir financièrement les communes en détresse. Cette aide peut être versée sur le compte ouvert par l'Association des maires des Alpes-Maritimes (ADM06). Après avoir délibérer le conseil municipal décide de verser la somme de 300€

8) **Soutien à l'association GTV :** **Vote : Unanimité**
Adhésion de 75€. Le conseil municipal souhaite un rendez-vous avec les membres de l'association

9) **Décision modificative DM1 Commune** **Vote : Unanimité**

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Articles	Montant
2312/23 OP45	26418.00	021/021	26418.00
	26418.00		26418.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
022/022	- 30282.85		
023/023	26418.00		
615231	-10000.00		
617	- 26418.00		
657364	40282.85		
	0.00		
Total dépenses	26418.00	Total recettes	26418.00

10) **Questions diverses**

- Les réunions de bureau auront lieu les mardis à 9h à la place des mercredis à compter du 1er janvier 2021
- TE38 et PNRV : demande d'adhésion au RICE (réserve ciel étoilé)
  Prévoir au prochain conseil la demande d'état des lieux de l'éclairage public
- La commune de Miribel Lanchâtre souhaite acheter les matelas de la station
- Distribution des colis des anciens le 18 décembre, cartes de vœux faites par les enfants de l'école
- Projet sport santé en Trièves

Séance levée à 21h40.

Vu pour être affiché le 08/12/2020, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

À Château-Bernard, le 07 novembre 2020.

Le Maire,
Lydia PALAZZI-VALLIER

MAIRIE de CHATEAU-BERNARD 38 (Isère)